



Mairie
de
AIGALIERS

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 16 JUIN 2021
MAIRIE AIGALIERS

PRÉSENTS : Messieurs BOYER Daniel, BORDEL Jean-Luc, MARREL Jérôme, MARTIN Roger, RUOT David, SABIANI Pierre-Jean
Mesdames BONZI Frédérique, DINARDO Mélissa, ETIENNE Fidjy, GLOANEC Marie-Lise, ULRICH Rachel.

POUVOIRS : M. Jérôme TALLARON a donné pouvoirs à Mme Marie-Lise GLOANEC

EXCUSÉS : Mme Sarah ANDRÉ, Mme Julie LEVY et M. Johnny LOYAL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 00.

Madame Rachel ULRICH est désignée secrétaire de séance.

*** APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION**

Le compte rendu de la réunion en date du 05 Mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

*** DÉLIBÉRATION POUR CHOISIR L'ENTREPRISE QUI EFFECTUERA LES TRAVAUX DE CRÉATION DE LA SORTIE NORD DE LA TRAVERSE DU CAMP DES BAUMES**

Afin de créer la sortie Nord de la traverse du Camp des Baumes sur la RD115, M. Jean-Luc BORDEL présente les devis déposés par les 4 entreprises qui ont fait une offre pour la réalisation de la 1^{ère} tranche des travaux, suite à l'appel d'offres.

Le Conseil Municipal étudie les devis détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENTREPRISE	HT	TTC
SAS MTTP NÎMES	20 420.00 €	24 504.00 €
SARL ACCABAT-LOPEZ UZÈS	35 650.00 €	42 780.00 €
JOFFRE DE TP SEYNES	32 905.00 €	39 486.00 €
SEEG GALIZZI TP GARRIGUES	34 700.00 €	41 640.00 €

Après délibération le Conseil Municipal, choisit l'entreprise SAS MTTP Nîmes, pour un montant de 24 504.00 € TTC, le moins disant.

Les travaux débuteront début juillet.

* MISE À JOUR DU TABLEAU DE NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Suite à l'individualisation de 2 habitations situées sur la parcelle section AO n°588 et la création d'un numéro supplémentaire, il est nécessaire de compléter le tableau de numérotation des habitations.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve le tableau ci-après relatif à la création d'un nouveau numéro au hameau de Gattigues :

SECTION	N° PLAN	N°	NOM DE LA VOIE
AO	588	321	ROUTE DU PONT DU RIU

* DÉLIBÉRATION POUR AUTORISER LE MAIRE À SIGNER LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'ADHÉSION À L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DU GARD

L'Agence technique départementale du Gard permet aux Communes et Intercommunalités de disposer d'un service départemental d'aide de conseil juridique, technique et administratif.

La Commune d'AIGALIERS est adhérente au service départemental depuis janvier 2018.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention d'adhésion à l'Agence technique Départementale du Gard. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention pour un tarif de 0.50 €/habitants soit 262.5 € par an pour la Commune.

* FESTIVITÉS DU 13 JUILLET 2021

Cette année, comme en 2020, le Conseil Municipal décide d'organiser un apéritif dinatoire pour le mardi 13 juillet avec animation musicale à l'occasion de la fête nationale 2021.

Pour l'apéritif dinatoire, le traiteur Le Régal est choisi.

Cette année encore, exceptionnellement, les invitations sont réservées aux habitants de la Commune en résidence principale et secondaire, sans possibilité d'invitations d'amis.

Une participation de 10.00 € par personne sera demandée aux habitants de la Commune (en résidence principale et secondaire) avec gratuité pour les enfants âgés de moins de 12 ans inclus.

Les réservations s'effectuent comme chaque année, au secrétariat de Mairie, avant le vendredi 02 juillet 2021. Pour l'animation le groupe « Élément » est retenu.

La manifestation se déroulera dans le respect des mesures et gestes barrières et de distanciation physique pour préserver la santé de tous.

La séance est levée à 20 h05.